



Fédération
des femmes du Québec

LE FÉMINISME EN BREF

Vol. 6 no 1, décembre 1995



Un p'tit mot pour commencer !

Chères amies,

*Enfin, le Féminisme en bref est de retour !
Nous vous avons un peu négligées,
depuis l'assemblée générale. Ne nous en
veuillez pas trop, octobre a été très occupé !
Nous avons maintenant tous nos autres
dossiers bien en main comme vous le
constaterez à la lecture de
votre bulletin préféré.*

Vous y trouverez un peu de tout : postmortem référendaire, des nouvelles de la Marche, des appels à une militance passionnante, et j'en passe... La Fédération des femmes du Québec n'est pas plus riche qu'avant (nous entreprenons d'ailleurs une campagne de recherche de fonds... !) mais elle a vraiment le vent dans les voiles. Un c.a. varié et représentatif veille au grain. Une équipe de permanentes dynamique travaille très fort, chaque jour, pour vous informer... et vous mobiliser. En ces temps d'atteintes aux droits sociaux, la F.F.Q. a besoin de vous !

*Je vous souhaite un joyeux Noël, espérant que,
grâce à nos efforts concertés et soutenus,
la justice se fraie enfin un chemin chez nous et dans le monde.*

*Françoise David
Présidente
Fédération des femmes du Québec*

LES MOUVEMENTS SOCIAUX DANS LA TOURMENTE RÉFÉRENDAIRE

Sommaire:

Le mot de la présidente	p.1
Les mouvements sociaux dans la tourmente référendaire	p.2
De l'assemblée générale à ce jour	p.4
La Marche des femmes	p.6
Le comité de la FFQ pour la reconnaissance des lesbiennes	p.7
Contrôle des armes à feu... enfin !	p.8
Une nouvelle agente de liaison	p.10
Campagne de levée de fonds	p.10
Nouvelles en vrac	p.11
Date de tombée du bulletin	p.12
Lettre à monsieur Parizeau	p.13

Collaboration:

Françoise David
Carole Lejeune
Mercédez Roberge
Heidi Rathjen
Suzanne Biron

Secrétariat et montage:

Maureen Watt
Mercédez Roberge
Suzanne Biron

Fédération des femmes du Québec
5225, rue Berri, bureau 100
Montréal, Québec
H2J 2S4
Téléphone: (514) 948-3262
Télécopieur: (514) 948-3264

Cette année, plus qu'en 1980, divers groupes communautaires, populaires et féministes se sont lancés dans l'arène référendaire en prenant position. Ce fut le cas de la Fédération des femmes du Québec qui, comme bien d'autres, a choisi d'appuyer la souveraineté du Québec.

Il importe de rappeler que notre organisme a adopté cette position suite à une longue consultation de nos membres. Celles-ci, réunies en assemblée générale le 30 septembre, ont opté majoritairement en faveur d'un appui à la souveraineté, et ce, sur des bases très claires : notre position était non-partisane et nous envisagions la souveraineté du Québec comme un outil de développement d'une société juste, équitable et pacifiste.

Notre prise de position venait confirmer des analyses commencées à la Fédération depuis plusieurs années, en particulier, à l'époque de la commission Bélanger-Campeau. Il n'est pas question de revenir ici sur des arguments entendus mille fois au cours du mois d'octobre. Retenons que nous avons souvent mis l'accent sur l'immense défi d'une prise en charge collective assumée entièrement par le peuple québécois. Pour nous, la souveraineté comportait - et comporte toujours - l'exigence du dépassement individuel et communautaire et de la solidarité sociale.

Comment avons-nous vécu cette campagne ? En faisant le point aujourd'hui, nous nous rendons compte que nos sentiments sont partagés entre l'enthousiasme et la frustration.

Pour la Fédération, le défi, certes, le plus enthousiasmant de cette période, a été les nombreuses rencontres avec des femmes de

plusieurs régions. Ces rencontres réunissaient des centaines de femmes, curieuses, avides d'informations, posant leurs questions en toute simplicité et heureuses d'entamer un réel dialogue. Elles disaient souvent apprécier les discours des femmes, porte-parole souverainistes "parce que vous ne dorez pas la pilule". Prêtes à entendre que la souveraineté était un acte de courage et d'efforts, elles ont progressivement été convaincues, avec beaucoup d'autres québécois, que le pays valait la peine d'un effort.

Jamais ces milliers de femmes rencontrées dans des assemblées où il y avait beaucoup d'indécises, n'ont remis en question la légitimité de la décision de la Fédération. Ce sont les médias qui s'en sont chargés. Intrigués par le fait que la Fédération des femmes du Québec prenait une position souverainiste alors qu'à cette époque (fin-septembre), la majorité des femmes étaient fédéralistes ou indécises, ils n'ont cessé de nous questionner sur notre processus de consultation. "Le Point" allant jusqu'à réclamer (et obtenir) une liste de nos membres associatives pour les interroger sur leur participation à ce qui était pourtant un processus totalement transparent et démocratique. La Fédération des femmes du Québec ne prétend pas, pourtant, parler au nom de toutes les femmes du Québec mais essentiellement au nom de ses membres. Alors, pourquoi cet acharnement à rechercher la "p'tite bête"? Pourquoi les médias se sont-ils si peu intéressés à notre position elle-même et aux valeurs qui la sous-tendent ?

Faut-il le dire, la Fédération des femmes du Québec a été le seul mouvement social souverainiste à être interrogé de la sorte. Par ailleurs, comment se fait-il que, non seulement la Fédération des femmes du Québec, mais l'ensemble des mouvements sociaux aient si peu intéressé les journalistes ? Il faudra bien, pourtant, que quelqu'un, quelque part, finisse par s'interroger sur les liens évidents entre les luttes

sociales et la lutte politique pour faire du Québec un pays. Alors que plusieurs se penchent, en ce moment, sur la nature du projet souverainiste, au Québec, nous devrions prendre collectivement conscience des rapports étroits qui existent dans la plupart des organisations populaires (surtout francophones) entre une analyse socio-politique qui débouche sur un projet de société progressiste, voire "de gauche", et le désir de fonder un pays. Cela, bien au-delà des considérations partisans, rappelons-le...

Ce désintéret des médias, centrés uniquement sur les chefs, n'a pas été notre seule source de frustration. Un débat référendaire est forcément polarisé ; cela dit, des excès auraient pu et dû être évités. Les insultes, les manipulations et les menaces ont parfois tenu lieu d'arguments. Le camp du NON remporte la palme pour avoir utilisé le chantage économique et "les déclarations d'amour" tardives et douteuses, en provenance du Canada anglais. Nous avons bien raison de nous méfier ! Le triste spectacle que nous offre aujourd'hui le "reste du Canada", en rapport avec les demandes traditionnelles du Québec nous renforce dans notre conviction qu'il n'y a plus grand-chose à espérer de ce côté.

Nous ne pouvons, enfin, passer sous silence l'effet dévastateur du discours de M. Jacques Parizeau sur les rapprochements timidement amorcés entre les québécois-es d'origines diverses. La Fédération des femmes du Québec s'est promptement dissociée des propos de M. Parizeau, les jugeant stigmatisants pour les personnes des communautés ethno-culturelles. (Un seul journal - Le Devoir- a mentionné notre position).

Ce genre de discours, agressif et sans nuance, renforce les craintes et le sentiment d'exclusion des personnes appartenant à des groupes minoritaires en même temps qu'il occulte, pour la majorité francophone, la nécessité de se

questionner sur ses propres ambivalences face à l'avenir du Québec. Nous avons le devoir de refuser toute analyse simpliste et réductrice des rapports sociaux au Québec. Oui, des clivages existent entre les communautés ; oui, il faut les reconnaître et les nommer, non pas dans le but de chercher des boucs émissaires mais de mieux nous comprendre et bâtir ensemble le Québec de demain.

Maintenant que ce genre de "psychodrame-national" est temporairement terminé ; maintenant que le peuple québécois se retrouve divisé 50-50 sur la question constitutionnelle ; maintenant que d'autres questions fondamentales retiennent notre attention (coupures dans les programmes sociaux, budgets fédéral et provincial, etc.), il est plus que jamais essentiel de reconstruire nos solidarités autour d'une vision généreuse et ouverte de la vie en société. La souveraineté du Québec viendra sans doute en son temps. Il serait bon, d'ici là, que les mouvements sociaux articulent encore davantage le lien entre souveraineté et projet social. Les dirigeants du camp du OUI auraient intérêt à effectuer le même exercice. Quant au gouvernement du Québec, nous attendons de lui qu'il dirige l'État avec le plus grand souci de justice et d'équité, tout particulièrement envers celles et ceux qui se retrouvent sans emploi, isolés, exclus et souvent discriminés.

Françoise David

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CE JOUR

Pour vous permettre de suivre le cours des choses qui se passent à la Fédération des femmes du Québec, nous faisons le point sur les dossiers ciblés dans le plan d'action de la F.F.Q. pour 1995-1996.

Le recrutement et le membership



La F.F.Q. compte maintenant 95 membres associatives et près de 300 membres individuelles auxquelles nous **souhaitons la plus cordiale bienvenue**. Afin d'établir et de maintenir le contact entre la Fédération et ses membres, il est important d'installer une communication régulière. Ceci devient un véritable défi au fur et à mesure que le nombre de membres augmente. Nous aurons donc à conserver ce qui a été déjà mis en place et à imaginer des moyens de communication qui feront le pont entre les membres de la FFQ et entre la FFQ et ses membres. C'est entre autres la tâche de l'agente de liaison, en collaboration avec les conseils régionaux composés de membres individuelles et les autres membres de la FFQ. Il s'agit donc d'une phase de consolidation à laquelle devra s'ajouter des objectifs de recrutement. Il n'y a pas actuellement de comité membership-recrutement ce qui ne veut pas dire que nous éliminons la possibilité d'avoir éventuellement un tel comité. C'est à évaluer! Et c'est à suivre!

Un comité financement

Pour assurer à la Fédération une stabilité des ressources humaines et matérielles et renflouer les coffres pour l'exercice financier en cours, une campagne de "levée de fonds" démarrera bientôt. Le comité s'est réuni le 17 novembre dernier, il regroupait les membres suivantes:

- Christiane Quirion, trésorière de la FFQ
- Gisèle Ampleman, c.a. de la FFQ
- Maureen Watt, permanente
- Françoise David, présidente de la FFQ
- Suzanne Biron, permanente
- Nora Hamdi, c.a. de la FFQ
- Francine Breton, c.a. de la FFQ

Le comité s'est fixé des objectifs, un échéancier et autres modalités dont l'engagement d'une contractuelle pour assurer la coordination de la campagne. La personne responsable est Mercédez Roberge; elle vous explique en page 10 les grandes lignes de ce qui s'en vient.

La lutte contre les coupures gouvernementales dans les programmes sociaux

Depuis octobre les coupures nous tombent dessus! Nous nous y attendions sans en connaître toutefois la teneur exacte. La Fédération avait gardé ce dossier dans son plan d'action, dossier directement lié à la conjoncture tant au niveau provincial que fédéral. Les premières coupures annoncées touchent les personnes assistées sociales. Rapidement, une conférence de presse organisée par une coalition de groupes de femmes, communautaires et syndicaux s'est empressée de réagir à ces coupures en dénonçant l'odieux de cette décision qui touche directement les plus pauvres de notre société.

D'autres coupures viennent du fédéral et s'adressent à une autre partie de la population, les chômeurs et les chômeuses. La réforme de l'assurance-chômage, devenu l'assurance-emploi, aura sans aucun doute un impact désastreux.

Face à ces coupures, la Fédération continuera de travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes concernés afin d'organiser des actions cohérentes et assurer un suivi rigoureux. D'ailleurs, celles qui veulent manifester leur désaccord concernant les coupures à l'aide sociale peuvent utiliser la "lettre ouverte à monsieur Jacques Parizeau" que vous trouverez à dernière page de ce numéro. Vous pouvez la reprendre telle quelle, la modifier au besoin, la glisser dans une carte de Noël, la distribuer autour de vous, etc. C'est un geste de solidarité...et qui ne coûte pas cher!

Les suites de la Marche des femmes

Concernant ce dossier, vous trouverez en page 6 un texte qui reprend l'essentiel des échanges et des décisions prises lors de la rencontre de la Table provinciale des groupes de femmes tenue le 1er décembre dernier. En passant, avez-vous lu le dernier numéro de Vie Ouvrière, on y parle de la Marche, en mots et en photos.

Le débat sur l'avenir du Québec

Françoise David signe dans ces pages un texte intitulé *Les mouvements sociaux dans la tourmente référendaire*.

Peut-être l'aurez-vous déjà lu dans un quotidien québécois car il a été soumis pour la chorinique *Tribune libre* d'une dizaine de journaux. Mais, comme il n'est pas évident que cette parole sera publiée dans l'un ou l'autre des quotidiens, nous nous assurons de sa diffusion en le reprenant dans ce numéro.

Il est clair que le travail de la Fédération ne s'arrête pas après le référendum. La question de l'avenir du Québec ne doit pas sombrer dans l'oubli en attendant un prochain référendum. Surtout qu'elle soulève bon nombre de défis, entre autres, celui d'assurer le maintien d'un dialogue constructif avec les femmes autochtones, anglophones et des communautés ethniques. C'est dans ce sens que le travail de la FFQ se poursuivra.

Les pensions alimentaires

En terme de suivi, la Fédération continue son travail de collaboration avec les organismes responsables de ce dossier, en particulier la Fédération des Associations de familles monoparentales et reconstituées du Québec.

Trois nouveaux dossiers

Ces dossiers sont au programme pour 95-96. Il s'agit de mettre en place soit des comités de travail, soit des espaces de réflexion pour démarrer et orienter le travail d'ici l'assemblée générale de mai prochain.

D'abord, du côté du développement des liens de **solidarité et d'entraide avec les femmes du Sud, femmes du Nord, femmes du monde**, il faut voir quel espace occupera la Fédération dans un contexte où déjà, plusieurs groupes de femmes ou organismes de coopération internationale font un travail d'éducation, d'information et de formation. Une première étape de réflexion, lors d'une rencontre en décembre, permettra d'explorer des avenues dans le domaine de la solidarité internationale. C'est à suivre!

En deuxième lieu, un comité de travail devrait voir le jour en janvier afin de développer des outils de réflexion concernant la montée des intégrismes religieux et de la droite. Pour aborder ce vaste sujet, le projet "**tolérance, intolérance et droit des femmes**" est plutôt à l'étape des questions qui permettront de mieux cerner notre propos et par la suite produire des outils de sensibilisation dont la diffusion devrait rejoindre plusieurs groupes de femmes, plusieurs femmes et plusieurs régions du Québec.

Le troisième dossier concerne la réalisation d'une **plate-forme politique** qui rassemblera un condensé des positions de la FFQ depuis ses débuts, sur des grandes questions de société. Ce projet s'étend sur une période de deux ans, mais nous prévoyons déjà que l'étape de la recherche sur la mise à jour des positions prises depuis 1966 devrait se faire au printemps ou à l'été 96.

Trente ans bientôt !!!

C'est en 1996 que la F.F.Q. fêtera ses 30 ans! Nous soulignerons cet événement au moment de l'assemblée générale de mai prochain.

Voilà pour le survol des dossiers. Si l'un ou l'autre de ces derniers suscite chez vous un intérêt particulier et que vous aimeriez y collaborer d'une façon ou d'une autre, vous pouvez contacter la permanence de la Fédération. Nous pourrions alors vous fournir plus de détails. **C'est une invitation!**

Suzanne Biron

LA MARCHE DES FEMMES

La Marche des femmes contre la pauvreté s'est bel et bien terminée le 4 juin dernier devant l'Assemblée nationale. Mais, comme toute histoire réussie, la Marche a une suite. Le mouvement de solidarité créé autour de ce magnifique événement ne pouvait pas mourir!

Les groupes organisateurs de la Marche se sont donc revus deux fois cet automne. Ils ont adopté quatre priorités pour cette année :

- l'obtention d'une loi satisfaisante sur l'équité salariale
- l'augmentation du salaire minimum à \$ 7.60 l'heure, le 1er octobre 1996
- la mise en place d'une infrastructure sociale avec des emplois accessibles aux femmes
- une réforme de l'aide sociale qui respecte les droits et la dignité des personnes assistées sociales

Nous nous sommes entendues sur le fait que les deux premiers points exigeraient la mise en place d'un plan d'action vigoureux, imaginatif et efficace.

Depuis l'annonce des coupures à l'aide sociale, nous avons dû nous donner un cheval de bataille supplémentaire. Nous n'acceptons pas ces coupures qui font payer aux plus mal-pris d'entre nous les excès des politiques monétaires des gouvernements et le manque chronique d'emplois. Une première action est en cours sur ce point : l'envoi d'une lettre au Premier ministre, M. Jacques Parizeau, lettre qui se trouve à la dernière page du *Féminisme en bref*. S'il vous plaît, mettez-là rapidement à la poste. Le temps presse!

Le plan d'action discuté en ce moment dans tous les groupes et les régions impliqués au niveau des suites de la Marche comprend deux temps forts : le 8 mars et le 4 juin. Il est question d'une pétition originale, rappelant le thème de la Marche et signée par des milliers de femmes et d'hommes en appui à nos revendications ; d'activités très visibles le 8 mars pour rappeler à la population et au gouvernement que les femmes tiennent à leurs demandes ; de "visites organisées" à tous-tes les députés-es du Québec ; et finalement, d'un grand rassemblement le ou autour du 4 juin pour s'assurer que nous obtenons des réponses satisfaisantes à nos demandes.

Si vous faites partie d'un groupe qui ne s'est pas encore joint à la table nationale de la Marche ou à une table régionale... il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Si vous êtes une membre individuelle et que vous voulez participer à la réalisation du plan d'action, diverses possibilités s'offrent à vous : participer à votre Conseil régional F.F.Q. (plusieurs seront mis sur pied très bientôt), vous joindre à un comité national ou régional de la Marche ou simplement, répondre aux demandes d'actions qui vous seront transmises par la F.F.Q. (comme la lettre à M. Parizeau).

Le succès de notre plan d'action dépend de notre capacité à nous concerter et à nous mobiliser. Nous avons prouvé hors de tout doute que nous avons cette capacité. Un autre six mois d'efforts et nous pourrions gagner une loi sur l'équité salariale, le retrait des coupures à l'aide sociale et l'augmentation du salaire minimum. Il nous faut demeurer nombreuses et déterminées, élargir nos alliances, convaincre la population et le gouvernement du Québec.

La solidarité, ça marche !
Continuons !
Françoise David

♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀

LE COMITÉ DE LA FFQ POUR LA RECONNAISSANCE DES LESBIENNES: C'EST UN DÉPART...

Depuis quelques années on voit ressurgir le débat sur la présence des lesbiennes dans le mouvement féministe. Ce débat qui nous a déchirées il y a quelques années a pris beaucoup de sérénité. J'en veux pour preuve la décision prise à la dernière AG de former un comité de la Fédération sur la reconnaissance des lesbiennes. Qui plus est, ce comité n'est pas composé uniquement de lesbiennes puisqu'une hétérosexuelle y siège et que les membres visent à intégrer d'autres femmes hétérosexuelles.

Les membres du comité se sont réunies pour la première fois le 27 octobre dernier. Les discussions se sont concentrées sur la visibilité que l'on veut donner à ce comité et sur celle que chacune de nous est prête à assumer. L'éthique, la transparence, la confidentialité ont également été abordées. Les objectifs présentés lors de l'AG

sont repris par le comité avec une reformulation du deuxième objectif pour le rendre plus conforme à nos attentes:

- 1) prendre connaissance de la situation sociale des lesbiennes au Québec et des principaux problèmes vécus;
- 2) prendre connaissance des difficultés rencontrées comme lesbiennes et hétérosexuelles sur la question du lesbianisme dans les organisations membres de la FFQ;
- 3) mettre en oeuvre des moyens pour que les lesbiennes soient reconnues en toute légitimité dans le cadre des actions menées par la Fédération;
- 4) conseiller la Fédération sur tout dossier ayant une incidence directe ou indirecte sur les lesbiennes du Québec.

Nous croyons ces objectifs largement suffisants pour l'instant et nous sommes convaincues qu'une fois ces quatre objectifs atteints, les lesbiennes et les hétérosexuelles auront franchi une étape importante dans la compréhension mutuelle.

Ces objectifs vous donnent plein d'idées, vous stimulent, vous interrogent, vous confrontent même? Vous êtes la candidate parfaite pour ce comité. Vous pouvez contacter la FFQ ou vous présenter à notre prochaine rencontre qui se tiendra le lundi 15 janvier 1996 à 18h00, au 5225 rue Berri, bureau 100, à Montréal.

Carole Lejeune
pour le comité de la F.F.Q. pour la reconnaissance des lesbiennes

♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀ ♀♀

CONTRÔLE DES ARMES À FEU ... ENFIN !

Le 6 décembre 1989, un homme entra à l'École Polytechnique avec une arme à feu semi-automatique et des chargeurs de 30 balles. Il tira sur 27 personnes, et tua 14 jeunes femmes. Bien des facteurs ont contribué à ce massacre, mais un parmi ceux-ci a étonné la population plus que tous les autres: l'arme paramilitaire utilisée avait été légalement acquise.

Cet événement a entraîné une analyse en profondeur de nos lois. Nous avons alors découvert qu'au Canada, un jeune de 16 ans pouvait se procurer en toute légalité un nombre illimité d'armes longues et de certaines armes d'assaut, sans le consentement de ses parents. Qui plus est, la police ne savait pas qui possédait de telles armes, et combien.

Les étudiants de Polytechnique lancèrent donc une pétition exigeant de meilleurs contrôles, et peu après, la Coalition pour le contrôle des armes fut fondée.

Le contrôle des armes est traditionnellement associé à la criminalité, mais nous avons rapidement constaté que cette notion est fautive. Certes, les armes à feu jouent un rôle important dans les "crimes de profession", comme le trafic de drogues, les vols à main armée et les "gangs" illégaux, mais la plupart des décès dus aux armes sont des suicides et des meurtres familiaux.

En fait, les armes à feu ont une signification particulière pour les femmes: presque la moitié des femmes tuées par leur conjoint sont abattues à l'aide d'armes à feu, généralement avec des carabines ou des fusils légalement possédés. Et ce qui est plus difficilement quantifiable, des milliers d'armes sportives menacent psychologiquement des femmes dans des foyers violents.

La Coalition pour le contrôle des armes, à son stade embryonnaire, n'était composée en réalité que de deux femmes: Wendy Cukier, professeure de la faculté de Commerce à l'Université de Ryerson à Toronto et moi-même, récemment diplômée de l'École Polytechnique. Nous voulions créer un organisme dont le but était de défendre l'intérêt du public sur la question du contrôle des armes.

Nous avons d'abord consulté une multitude d'experts en santé et en sécurité publique pour formuler la position de la Coalition, aujourd'hui endossée par plus de 400 organismes, dont les principaux regroupements policiers et juridiques du pays.

Dans un environnement dominé par des hommes d'âge mûr, peu de politiciens étaient prêts à prendre deux jeunes femmes au sérieux, même s'ils ne manquaient jamais de nous complimenter pour notre idéalisme et nos bonnes intentions.

Nos adversaires se sont d'ailleurs empressés de nous qualifier de "féministes hystériques", et nos réclamations, d'extrémistes et empreintes d'émotion. Combien de fois les avons-nous entendu se plaindre des "femmes qui interviennent dans un dossier qui ne les concerne pas"! La Coalition avait beau représenter l'Association des chefs de police du Canada, le Barreau canadien et l'Association des médecins d'urgence, elle fut constamment qualifiée de "Coalition des femmes anti-armes", de "*men-bashers* subventionnées par les fonds publics", et "deux femmes seulement" ayant "une aversion pathologique pour les armes à feu et leurs propriétaires"!

De plus, tout le long du processus législatif, surtout lors des débats entourant le Projet de loi C-17 des Conservateurs (adopté en 1991), c'était non seulement les hommes, mais les propriétaires d'armes qui furent considérés comme les "experts" les plus compétents sur la question. La notion

qu'être propriétaire d'une arme rend automatiquement expert en contrôle des armes fut épousée par les Conservateurs lorsqu'ils étaient majoritaires en Chambre et le Parti réformiste et les Conservateurs au Sénat lors de la dernière ronde. De fait, la dernière série de "consultations" par les sénateurs conservateurs consistait en deux semaines de réunions dans l'Ouest avec des groupements d'amateurs d'armes.

Cependant, si les propriétaires d'armes à feu connaissent leurs hobbies, la possession d'une arme ne confère pas d'expertise en santé et sécurité publique, ni en prévention du crime. Les experts en contrôle des armes au Canada sont la police, les criminologues, les officiels de la santé publique, les experts en prévention des agressions et les groupes de femmes se spécialisant dans le domaine de la violence faite aux femmes. Leur jugement fut unanime: un contrôle plus sévère des armes est nécessaire pour les aider à atteindre leurs objectifs, et devrait passer avant les intérêts de loisir d'une minorité.

Au cours des derniers six ans, la lutte était difficile mais les progrès n'ont jamais cessé. Des organismes de tous types ont maintes fois pris le temps d'informer le gouvernement et les médias de leur soutien, que ce soient les associations policières, les regroupements de femmes, les réseaux de santé publique, les médecins d'urgence, les avocats, les spécialistes en prévention du crime ou, bien sûr, les familles des victimes elles-mêmes.

Ce sont ces innombrables gestes qui ont ultimement mené à l'adoption de la loi C-68, qui contient toutes les mesures que la Coalition réclame depuis ses débuts: l'enregistrement de toutes les armes, la création de permis de possession pour tous leurs propriétaires, l'interdiction des armes d'assaut paramilitaires et

des chargeurs à grande capacité pour les citoyens ordinaires, de meilleurs contrôles aux frontières et des contrôles sur la vente des munitions.

Ce long combat démontre bien les obstacles que peuvent rencontrer les gens, surtout les femmes, qui cherchent à obtenir des changements apolitiques pour le bien de la société. Mais cette victoire remportée en bout de ligne prouve aussi que la conviction et la persévérance triomphent parfois, en dépit de tous les obstacles.

Heidi Rathjen *

(Heidi Rathjen est diplômée de l'École Polytechnique, directrice et co-fondatrice de la Coalition pour le contrôle des armes, présidée par Wendy Cukier, professeure à l'Université Ryerson)

UNE NOUVELLE AGENTE DE LIAISON

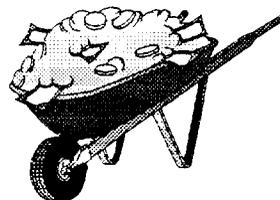
Depuis le début de novembre (il n'y a pas très longtemps!), je suis devenue la "petite nouvelle" agente de liaison de la Fédération des Femmes du Québec. Je partage donc depuis peu une bonne partie de ma vie avec de nouvelles compagnes de travail enthousiastes, dynamiques et c'est très emballant. Bien sûr c'est un peu fou mais ô combien excitant! Le poste que j'occupe m'amène à entretenir des contacts fréquents avec les membres de la Fédération, parfois par écrit parfois en personne, de même qu'à recevoir de vos nouvelles afin d'alimenter le *Féminisme en bref*, entre autres. J'aimerais, parmi mes bonnes intentions, donner un rythme de croisière à notre bulletin, même si je sais que, très souvent, plusieurs autres dossiers passent en priorité... Je fournirai donc la date de tombée des textes à chaque numéro, en espérant ainsi susciter l'intérêt et les collaborations. J'aurai aussi à piloter certains dossiers qui font partie du plan d'action

de la Fédération voté à l'assemblée générale de septembre dernier.

Tout ceci vous donne peu de renseignements sur qui je suis et d'où je viens. Alors voilà, je m'appelle *Suzanne Biron*. Je suis travailleuse communautaire depuis plusieurs années. J'ai navigué entre les groupes locaux et nationaux, entre le mouvement des femmes et le mouvement d'éducation populaire surtout à Montréal, en ayant cependant déménagé mes pénates au Saguenay pendant deux ans. Un bref portrait qui vous donnera - lorsque vous pourrez mettre un visage sur mon nom- l'impression de me connaître un tout petit peu. Et nous aurons sûrement l'occasion de faire cette rencontre d'ici quelques mois. C'est un rendez-vous!

Suzanne Biron
Agente de liaison

CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS 1996



Vous le savez, les finances de la FFQ souffrent d'anémie! Voilà pourquoi nous organisons une campagne de levée de fonds pour l'année 1996 dont le lancement officiel se tiendra autour du 20 février et qui sera appuyée par des femmes connues, des marraines.

L'un des moyens choisis pour recueillir des fonds est l'envoi massif de lettres demandant un appui financier. Nous avons déjà prévu solliciter les syndicats, des femmes impliquées dans la Marche contre la pauvreté, des personnalités du monde artistique, les femmes d'affaires, etc. Cela peut représenter de 2000 à 3000 lettres à poster d'ici le 20 février! L'autre moyen est de vendre des

billets pour un tirage, dont le premier prix serait un voyage (prix secondaires à déterminer). Ce tirage aura lieu lors de l'événement marquant le 30e anniversaire de la FFQ, le 24 mai prochain.

Évidemment votre participation nous est essentielle.

Premièrement, les membres elles-mêmes seront invitées à appuyer financièrement la FFQ, chacune selon ses moyens bien entendu. Le modeste coût d'adhésion à la FFQ en tant que membre individuelle permet sûrement à certaines de faire un peu plus.

Deuxièmement, nous avons besoin de vous pour constituer nos listes d'envois en nous fournissant noms et adresses de personnes ou organismes susceptibles de nous aider. Ces listes peuvent être formées de divers types de personnes-contacts: familles, ami-e-s, relations d'affaires, membres de groupes dont vous faites partie, etc. Les membres du Conseil d'administration et les marraines seront également invitées à nous transmettre leurs listes.

Troisièmement, nous aurons des billets de tirage à vendre (probablement au coût de 5\$). Nous vous informerons bientôt des modalités concernant le tirage mais pour l'instant il faut constituer les listes d'envois. Il est donc primordial que vous nous transmettiez vos propres listes le plus rapidement possible. Vous pouvez aussi, dès maintenant, profiter de toutes les occasions qui se présenteront à vous pour mousser notre campagne lors de vos activités professionnelles, sociales et familiales en expliquant la raison d'être de la FFQ et ses besoins financiers. Nous fournirons des lettres et des documents faisant la promotion de la FFQ à celles qui en feront la demande.

Rappelez-vous qu'aucun don n'est trop petit. À bientôt,

Mercédez Roberge, Agente de levée de fonds

NOUVELLES EN VRAC

● **A bloquer déjà dans votre agenda 1996, les dates de l'assemblée générale de la FFQ: les 24, 25 et 26 mai. Nous vous fournirons plus de détails dans le prochain numéro de *Féminisme en bref*.**

● **Le 8 mars 1996 se fera autour du thème retenu par l'Intersyndicale des femmes, *La solidarité, ça marche*. Comme nous avons déjà vu, en primeur, le matériel de promotion, nous pouvons vous dire que le thème et sa représentation visuelle sont directement inspirés de la Marche des femmes, et que c'est très beau. Une affiche, une épinglette et un parapluie sont disponibles dès maintenant. Le coût des articles à l'unité: affiches: 0,202\$ - épinglette: 1,05\$ - parapluie: 20,00\$ (en vert forêt et noir).**

On peut communiquer avec les personnes suivantes pour passer une commande.

A Montréal: Marie-Hélène Audet (CPS)
(514) 521-4469

A Québec: Monique Voisine (SFPQ)
(418) 623-2424

La Fédération a pour sa part commandé 5 000 affiches. Vous pouvez donc vous en procurer directement chez nous.

● **Le GIV (Groupe Intervention Vidéo) a réalisé un documentaire d'une heure sur la Marche des femmes contre la pauvreté. Ce **document vidéo *Les marcheuses***, dont le lancement s'est fait le 22 novembre dernier, est maintenant disponible au coût de 75,00\$ pour les groupes et les OSBL et de 100\$ pour les institutions. Si vous désirez vous procurer une**

copie du document, vous pouvez contacter directement le GIV au (514) 271-5506. Une cassette souvenir d'une durée de 5 minutes est aussi disponible au prix de 10,00\$.

- **Invitation à une formation.** Dans le cadre d'un protocole UQAM/Front commun des personnes assistées sociales du Québec, vous êtes invitées à vous inscrire à une session de formation avec Monsieur Georges Campeau, professeur en science juridique à l'Université du Québec à Montréal.

LE THÈME: LES ENJEUX DE LA RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

La formation est de deux jours, selon le calendrier suivant:

18 et 19 janvier à Montréal
1er et 2 février à Montréal
15 et 16 février à Québec

La formation comprend quatre volets:

- l'historique de l'aide sociale notamment la reconnaissance d'un droit à l'aide;
- l'employabilité et le "bénévolat" obligatoire;
- l'aide sociale et les femmes (réf: la loi sur les mères nécessiteuses)
- la Charte québécoise et les personnes assistées sociales.

Cette formation s'adresse à toutes les personnes intéressées à connaître la loi de l'aide sociale dans l'optique d'articuler une argumentation éclairée, de se former pour mobiliser le plus de groupes et de gens face à la réforme qui s'en vient et surtout de mieux situer les véritables enjeux de cette réforme qui arrive au moment où les atteintes aux droits sociaux se multiplient.

Coût: Seul vos deux dîners seront à vos frais.

N.B.: L'inscription est nécessaire. Pour tout renseignement supplémentaire: Front commun des personnes assistées sociales (514) 987-1989, Michèle Ouimet.

LA DATE DE TOMBÉE DU FÉMINISME EN BREF

Nous prévoyons sortir un numéro en février prochain. Si vous avez des textes, des annonces ou autres, vous devez nous les faire parvenir avant le 2 février 1996. Vous pouvez aussi nous contacter si vous avez des questions. Je profite de l'occasion pour lancer un "appel à l'aide". Le bulletin aurait grandement besoin d'une graphiste bénévole. *Le Féminisme en bref* se cherche un "look" (encore), et en toute humilité, mes compétences sur l'ordinateur atteignent rapidement leurs limites.



La collaboration d'une spécialiste en mise en page serait d'un grand secours. Si parmi vous, lectrices, se trouve quelqu'une qui serait intéressée, s'il-vous-plaît appelez Suzanne à la Fédération. En termes de temps, ça représente l'équivalent de deux journées maximum à tous les deux mois. Un gros merci à l'avance !

La Fédération a aussi besoin de bénévoles pour toutes sortes de travaux, comme un petit coup de main pour de gros envois postaux ou encore du travail à l'ordinateur, etc.. Si vous avez du temps, si vous avez envie de vous intégrer à une équipe énergique, **n'hésitez pas à nous faire signe!**

Lettre ouverte à monsieur Jacques Parizeau
Premier ministre du Québec
885, Grande-Allée Est
Édifice "J", 3e étage
Québec, Québec
G1A 1A2
FAX: 418-643-3924

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous signifier mon désaccord le plus complet avec les coupures à l'aide sociale, annoncées par la Ministre de la sécurité du revenu. Savez-vous ce que cela veut dire, une coupure de 30 ou de 50 dollars sur un chèque ? Pour une mère de famille, c'est le linge d'hiver pour les enfants ou l'épicerie de la semaine pour la famille. Pour toutes les personnes concernées, c'est une difficulté additionnelle pour payer un loyer déjà trop cher, le chauffage, le téléphone, le transport, etc...

Ces quelques exemples vous démontrent l'odieux de coupures qui atteignent les plus pauvres d'entre nous. Et ne nous dites pas qu'elles sont la conséquence du NON au référendum ! Le déficit à l'aide sociale était connu bien avant le 30 octobre. De toute façon, les personnes assistées sociales n'ont pas à payer pour les difficultés financières de l'État. Regardez plutôt du côté des abris fiscaux, comme vous le disiez vous-même durant la campagne référendaire.

Je vous demande, Monsieur le premier ministre, de retirer les coupures à l'aide sociale. J'appuie la lutte des personnes assistées sociales pour le droit à la dignité et à des conditions de vie décentes. La véritable solidarité sociale commence par le respect des plus mal-pris d'entre nous.

Veillez accepter l'expression de ma conviction en un Québec plus juste et plus équitable.

Nom:

Adresse:

signature:

Date: